

CONVOCAATION OFFICIELLE

16^e Conseil fédéral

15, 16, 17 et 18 novembre 2022



**ORGANISÉ.ES
POUR GAGNER**



Le 16^e Conseil fédéral de la Fédération du commerce (CSN) se tiendra à l'Hôtel Delta Sherbrooke du 15 au 18 novembre 2022 inclusivement.

En voici les coordonnées :

Hôtel Delta Sherbrooke
2685 rue King O - Sherbrooke, QC J1L 1C1
Téléphone : 819 822-1989 ou 1 888 890-3222

Le 15 novembre 2022

Inscriptions à compter de 10 heures

Ouverture à 13 heures

Session d'accueil à 10 h 45

Conformément aux statuts et règlements de la fédération (chapitre VI), chaque syndicat affilié a droit au nombre de délégué-es officiels correspondant à ses membres cotisants, tel que défini dans le tableau suivant :

0 - 199 membres cotisants	1 délégué-e officiel
200 - 299 membres cotisants	2 délégué-es officiels
300 - 399 membres cotisants	3 délégué-es officiels
400 - 499 membres cotisants	4 délégué-es officiels
500 - 699 membres cotisants	5 délégué-es officiels
700 - 899 membres cotisants	6 délégué-es officiels

et ainsi de suite.

Les syndicats nouvellement affiliés ont droit à la même délégation que les syndicats cotisants selon le tableau précédent.

Les syndicats qui vivent et/ou qui ont vécu une fermeture et qui continuent de se battre, soit pour la réouverture de l'entreprise ou pour des acquis perdus lors de cette fermeture, et qui conservent un lien juridique avec l'entreprise ont droit à une délégation officielle d'une (1) personne.

De plus, pour être délégué-e officiel au conseil fédéral, il faut être membre cotisant d'un syndicat en règle avec la fédération et être délégué par ce syndicat, tel que prévu à l'article 3.5 a) 1) et 3.5 c) des statuts et règlements de la Fédération du commerce (CSN) dont en voici un extrait :

- a) Pour être délégué-e officiel au congrès, il faut respecter les deux conditions:**
- 1) Être membre cotisant d'un syndicat en règle avec la fédération et avoir un lien d'emploi avec l'employeur que l'accréditation du syndicat couvre;**
 - 2) Être délégué par ce syndicat ou être membre sortant du comité exécutif et détenir le lien d'emploi ci-haut mentionné.**

Extrait des Statuts et règlements de la Fédération du commerce (CSN) –Article 3.5 a)

**ORGANISÉ.ES
POUR GAGNER**



Tous les syndicats dont les cotisations, redevances ne sont pas correctement payées ou en retard de plus de quarante-cinq (45) jours, soit avec la Fédération du commerce inc. (CSN), la CSN ou le conseil central d'origine, ne peuvent être accrédités au congrès. Leurs délégué-es sont alors considérés comme délégués fraternels, à moins d'une entente avec la trésorière ou le trésorier quant au remboursement. Toute entente doit être ratifiée par le comité des lettres de créance.

Extrait des Statuts et règlements de la Fédération du commerce (CSN) – Article 3.5 c)

Vous trouverez ci-joint une procédure permettant à votre syndicat d'inscrire ses délégué-es au conseil fédéral de façon électronique. Ces délégué-es doivent être membres cotisants du syndicat.

Les délégué-es devraient être désignés au moins trois (3) semaines avant le conseil. Les inscriptions électroniques doivent être complétées, au moins sept (7) jours avant l'ouverture du conseil, **au plus tard le 8 novembre 2022**, à moins de raisons particulières et jugées valables par le comité des lettres de créance. Les lettres de créance doivent mentionner le nom **de la présidente ou du président et de la secrétaire ou du secrétaire du syndicat**, et ce, afin que le comité des lettres de créance puisse présenter, dès l'ouverture du conseil fédéral, un rapport à cet effet.

** Veuillez noter que lors de votre inscription, il est possible que les délégué-es apparaissent conditionnels si le règlement de per capita n'est pas encore entré au système comptable. Des mises à jour seront faites régulièrement et apparaîtront dès lors dans votre portail d'inscription, votre mot de passe vous permet de le consulter jusqu'au 8 novembre.

Pour vous inscrire au conseil fédéral, il suffit d'aller sur notre site Web fc-csn.ca et cliquer sur l'onglet Instance/conseil fédéral. Vous y trouverez le lien pour les inscriptions. Si vous éprouvez de la difficulté à effectuer votre inscription en ligne, vous trouverez dans les pièces jointes à cet envoi une multitude de plages horaires où les secrétaires de direction seront à votre disposition pour vous guider lors de votre inscription. **Il est important de respecter ces plages horaires afin d'assurer le bon déroulement.**

La lettre de créance constitue le seul document officiel autorisé permettant à votre syndicat de déléguer ses représentants au conseil.

De plus, nous incluons les documents suivants :

- » Ordre du jour préliminaire
- » Procédure d'inscription électronique
- » Formulaire d'aide aux syndicats
- » Info PV 15^e Conseil fédéral
- » Réglementation des salaires et dépenses
- » Liste des hôtels et gîtes
- » Liste des restaurants à proximité
- » Plages horaires des secrétaires de direction – Aide aux inscriptions
- » Formulaire d'inscription à la session d'accueil

**ORGANISÉ.ES
POUR GAGNER**



Nous vous rappelons que la fédération a réservé à l'Hôtel Delta Sherbrooke un bloc de chambres au tarif de 133 \$ par nuitée, en occupation simple ou double. Les taxes ne sont pas comprises dans ce tarif. Le stationnement est offert gratuitement. Voici les numéros de téléphone pour communiquer avec l'hôtel : 819 822-1989 ou 1 888 890-3222. Vous pouvez également vous rendre sur notre site Web afin d'y trouver le lien servant à effectuer votre réservation en ligne.

Nous vous invitons à procéder à votre réservation en mentionnant que vous êtes de la Fédération du commerce (CSN), et ce, avant le 17 octobre 2022.

Nous désirons porter à votre attention que les travailleuses et les travailleurs de l'Hôtel Delta Sherbrooke sont membres d'un syndicat affilié à la fédération.

La Fédération du commerce (CSN) veut rappeler aux syndicats les efforts qu'ils doivent faire afin de favoriser la présence des femmes aux instances ainsi que la relève syndicale.

Nous sollicitons votre participation à ce 16^e Conseil fédéral et nous espérons vous rencontrer en très grand nombre.

Salutations syndicales,

Nancy Mathieu
Secrétaire générale

- c. c. Membres du comité exécutif FC
Membres du bureau fédéral et des comités de liaison
Membres du comité de surveillance des finances
Salarié-es FC

- p. j. Ordre du jour préliminaire
Procédure d'inscription électronique
Formulaire d'aide aux syndicats
Info PV 15^e Conseil fédéral
Réglementation des salaires et dépenses
Liste des hôtels et gîtes
Liste des restaurants à proximité
Plages horaires des secrétaires de direction – Aide aux inscriptions
Formulaire d'inscription à la session d'accueil